

## Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 13 mars 2016

### à l'Eglise de Provence

Didier Bourgeois, vice-président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour.

Il salue plus particulièrement la présence de Mme Winkler, représentante de la Région, ainsi que les autorités des communes de la Paroisse du Mt-Aubert (la commune de Concise est excusée); il excuse le président de l'Assemblée de Paroisse Michael Hottinger, retenu par d'autres tâches.

L'Ordre du Jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 29 novembre 2015\*
4. Présentation des comptes 2015
5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2015
6. Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Adoption de la gestion et des comptes 2015
8. Informations du Synode
9. Informations du conseil régional
10. Informations du conseil paroissial
11. Divers et propositions individuelles

#### **1. Lecture des principes constitutifs**

M. Didier Bourgeois nous lit les principes constitutifs No 1, 8, 9, 10. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet ([www.paroissedumontaubert.ch](http://www.paroissedumontaubert.ch)).

#### **2. Nomination de 2 scrutateurs**

MM. Philippe Mermod et Julien Griessen sont désignés scrutateurs.

#### **3. Adoption du PV du 29 novembre 2015**

Il ne sera pas lu car il est disponible sur Internet. Jean-Marc Schorpp fait remarquer qu'il contient la date de rédaction de décembre **2016** au lieu de 2015. Excuses de la secrétaire. Il est accepté à l'unanimité des voix.

#### **4. Présentation des comptes 2015**

Didier Bourgeois passe la parole à M. Dominique Gonin, caissier.

Les charges s'élèvent à CHF 38'810.73

Les produits s'élèvent à CHF 38'898.26

|                               |
|-------------------------------|
| Soit un bénéfice de CHF 87.53 |
|-------------------------------|

## CHARGES :

M. Gonin évoque brièvement :

Les charges sont sous contrôle mais il est nécessaire d'être vigilant, car les produits baissent.

Le poste *Contribution* : les paroissiens sont généreux, les contributions à la région et au canton sont moindres.

Le poste *Équipement* explose le budget avec CHF 1000.- de provision dans un fond pour renouveler l'ordinateur portable et CHF 1'481.45 pour l'achat d'un nouveau beamer (Cinéture).

Les frais des activités de la paroisse dépendent du nombre de jeunes et catéchètes:

CHF 1650.- dans le compte jeunesse (frais habituels ainsi que le soutien de Laure et Raphaël Huber au Kirghiztan)

Poste *Cinéture* ; les charges sont sous contrôle mais les droits pour les films augmentent.

*Augmentation de la rémunération du personnel* : la paroisse encaisse le montant du coût de l'Eglise lors des mariages, mais paie la personne qui chauffe l'Eglise et qui fait visiter l'Eglise aux futurs mariés ; on y trouve également le salaire de Mme Mayor, secrétaire de paroisse (env-2000.- par année).

L'Animation liturgique et les Contribution cantonales sont des postes importants :

*Frais de fonctionnement* : il y a un écart dans les fournitures de bureau ; CHF 1'400.- en dessous des comptes 2013.

*Équipement matériel* : chauffage de la salle de paroisse

*Activités* : le stock de bricolage a été refait pour le culte de l'enfance ; le groupe des catéchètes est moins grand que d'habitude.

*Culte, animation* : y figure un montant de CH 500.- par l'initiative de Mme Debétaz : soutien au projet de Laure et Raphaël Huber (fille et beau-fils de Jacqueline et Jean-Marc Schorpp au Kirghiztan)

*Subventions diverses* : aucune pour 2014 ; pour rappel, en 2013, la paroisse avait soutenu la participation de Johanna Viénet aux Jeux Para-olympiques par ex.

*Annonces et tout ménage dans la paroisse* : dépassement du budget.

*Diverses activités* : ce poste représente les coûts vente de paroisse, repas crêpes, Cinéture et cours Alpha ; Dominique Gonin profite de remercier ses collègues pour leur travail dans ses diverses manifestations.

*Rémunération du personnel* : non seulement la secrétaire mais aussi, depuis 2014, rémunération de la personne qui s'occupe de l'église lors des mariages (Yolande Arm).

*Collectes générales* : elles sont toujours bien ciblées et importantes.

## PRODUITS :

C'est un souci... les produits sont en baisse (env. 3'000.- en moins chaque année).

Produits financiers : augmentation de la plus-value sur titres et placement : des actions UBS ont progressés en 2015.

Vente de Paroisse : elle a eu lieu en novembre dernier à Concise. Baisse des rentrées par rapport aux autres années.

Les activités Crêpes et Cinécurve tournent, les cours alpha aussi.

*Recettes diverses (CHF 1'700)* : il s'agit de la vigne de l'Eglise : cette vigne (dans le temps, un verger) appartient à l'Etat. Dans les années 2000, cette parcelle a été replantée en vigne. Des paroissiens ont contribué à acheter des ceps ; l'Etat de Vaud restitue 300.- par année à la Paroisse (cela avait été oublié par l'Etat : on a touché 5 ans rétroactivement). Ce fond est affecté à la jeunesse (Laure et Raphael Huber).

Le Capital au 31.12.14 s'élève à CHF 62'479.72

Le Capital au 31.12.15 s'élève à CHF 62'567.25

Soit une augmentation de fortune de CHF 87.53

Mme Cardinaux, organiste, relève le fonds de rénovation de Provence et demande s'il s'agit d'une provision pour la rénovation de l'orgue. Dominique Gonin souligne que l'Eglise de Provence est la propriété de la commune donc c'est la commune qui doit entreprendre cette rénovation.

M. Ferletti indique qu'à Onnens, la commune prend tous les frais liés à l'orgue à sa charge (Mme Cardinaux relève qu'il y a eu une révision complète il y a deux ans).

Mme Jeanmonod, représentante de la commune de Provence, donne l'explication suivante : Avant la fusion de la paroisse, la commune de Provence avait un fond en prévision de la rénovation de l'orgue de Provence, ce fonds est donc un héritage de l'ancienne paroisse de Provence et est destiné à l'Eglise de Provence uniquement.

Mme Cardinaux demande un petit accordage pour l'orgue d'Onnens.

## 5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2015

Jacqueline Raschle et Jean-Marc Schorpp prennent la parole à tour de rôle.

Le conseil de paroisse s'est réuni à 10 reprises. Il fonctionne de manière harmonieuse et efficace.

La fête paroissiale s'est déroulée à Concise le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Moins de succès pour la tombola mais bonne vente des services.

L'Enfance : trois familles inscrites à l'Eveil à la foi ; seuls 14 enfants contre 29 l'an dernier pour le culte de l'enfance : meilleure qualité des rencontres.

Le Catéchisme : 12 jeunes ont terminé leur parcours aux Rameaux 2015. 6 nouveaux inscrits en novembre 2015 qui rejoignent les trois plus âgés. Thème : les Paraboles racontées par Jésus

Terre nouvelle : en mars 2015, 300 roses vendues dans le cadre de l'action « Offrez des fleurs à vos voisins ». Soupe de solidarité à Concise.

Cinéture : trois projections sur le thème *amour et famille*

Calendriers : l'aventure avec les calendriers officiels de notre Eglise ne sera pas renouvelée en 2016.

Cours Alpha Plus : 20 personnes ont assisté aux 4 rencontres sur le thème de l'accompagnement de la vieillesse, du deuil.

Visiteurs : un groupe se rend chez les personnes de 80 ans et plus pour leur apporter leurs vœux à l'occasion de leur anniversaire.

Finances : elles sont saines avec des produits stables et une bonne gestion des dépenses.

Bénévolat : 60 bénévoles sont en action chaque année, qu'ils soient ici remerciés.

## **6. Rapport de la commission de gestion et des finances**

Mme Sylvette Cousin, au nom de la commission de gestion et des finances lit le rapport établi à la suite du contrôle des comptes effectué le 10 mars 2016 chez Dominique Gonin.

Mme Cousin apporte tout d'abord une précision sur la vigne : l'Etat n'a pas encaissé de location les premières années, tant que la vigne n'était pas en production.

L'année 2015 est marquée par un changement au niveau des responsabilités financières entre la paroisse et la commune. Si la commune assure la conciergerie, le chauffage et l'entretien courant du bâtiment de l'église et de la salle de paroisse, l'occupation, les réservations et surtout la gestion des mariages sont assurées par le conseil de paroisse.

C'est pourquoi le poste « frais de personnel » augmente dû à la présence de Mme Arm pour les mariages mais cette augmentation est compensée par le poste « mariages ».

Mme Cousin se plaît à relever les rendez-vous traditionnels de la paroisse qui permettent aux paroissiens de se rencontrer et fraterniser.

Elle relève également la générosité du conseil qui octroie une somme de CHF 100.- par mois à Laure et Raphaël Huber-Schorpp qui ont très peu de moyens pour vivre au Kirghizstan.

Les comptes sont déclarés exacts avec remerciement aux pasteurs, au Conseil paroissial, au caissier et aux bénévoles.

## **7. Adoption de la gestion et des comptes 2015**

Ils sont adoptés à l'unanimité, avec remerciements à Dominique Gonin.

## **8. Information du Synode**

Madame Winkler prend la parole et relève ce qui suit:

Le Synode s'est réuni à Belmont les 4 et 5 mars en session extraordinaire. Retour sur ces deux jours d'intenses débats.

Reconnaissance des ministères des laïques Les délégués ont approuvé, en première lecture, l'inscription dans le Règlement ecclésiastique de la reconnaissance des ministères des laïques et valorise ainsi l'important et essentiel engagement bénévole au sein de notre Eglise.

Réformés : un nouveau journal romand Après Berne-Jura-Soleure, notre Synode a dit oui au futur journal romand Réformés appelé à remplacer bonne nouvelle dès fin octobre 2016 (il a pour objectif de faire rayonner les valeurs du protestantisme, d'en augmenter la visibilité et de contribuer à la mission de l'Eglise à l'échelle romande)

Concrètement, « Réformés » se déclinera en deux cahiers distincts. Le premier, composé de 25 pages, présentera un contenu commun pour l'ensemble du lectorat romand. Le second cahier sera propre à chaque Eglise. Il se subdivisera en pages cantonales, régionales et paroissiales. Ce second cahier de 15 pages comprendra 5 pages cantonales et 10 pages pour les infos régionales et paroissiales. C'est un peu plus qu'aujourd'hui. Les Vaudois continueront à avoir 11 éditions différentes (une par région) et 10 parutions annuelles (format proche de l'actuel et papier d'une qualité légèrement meilleure.

Gestion des ressources humaines et relations employeur-employés

Dans le but de favoriser la confiance et la sérénité au sein de l'institution, le Synode a débuté les travaux règlementaires d'amélioration des procédures de gestion des ressources humaines de notre Eglise. A l'instar des sessions précédentes, le débat a été très nourri. Certains ont pu exprimer leurs craintes concernant la marge de manœuvre des employés face aux décisions de leur employeur Conseil synodal, tandis que d'autres craignent plutôt une inflation réglementaire et administrative en raison de la complexification du dispositif proposé. Pour l'heure, le parlement de l'Eglise a choisi, en première lecture, de privilégier la médiation pour surmonter les désaccords avant que l'Office des Ressources humaines ait à prononcer des décisions. Il a aussi décidé de calquer les devoirs de l'employeur et de l'employé sur ceux définis dans la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud (LPers). Le statut de ces décisions et les compétences de la nouvelle Commission de traitement des litiges seront définis lors d'une séance supplémentaire prévue fin avril.

## **9. Informations du conseil régional**

Mme Winkler prend la parole et informe l'Assemblée en ce sens : Elle demande tout d'abord que la paroisse complète son fichier avec mention des bénévoles afin que le Conseil régional (CR) puisse facilement leur envoyer les invitations.

Le CR a accueilli Fabienne Steiner comme membre laïc. Elle a repris le secrétariat et assurera une permanence au bureau du CAJO le mercredi matin de 09h à 10h30. Il ne manque plus que l'arrivée d'un MCO pour que le conseil soit au complet. Le CR est toujours à la recherche de membres pour le conseil communautaire Formation et Accompagnement qui ne fonctionne qu'à 2 membres laïcs.

La présidente et le ministre de coordination remplaçant ont travaillé et travaillent encore à la remise à jour ou à l'établissement de tous les cahiers des charges des ministres de la région. Les visites d'Eglise de cette législature ont commencé l'automne passé et se continueront à raison de 4 par année.

Quelques manifestations ont été organisées par le CR :

- L'activité cadeau pour remercier les bénévoles de la région : le spectacle de Christian Vez : « Le Très Bas » Rencontre avec François d'Assise, suivi d'un apéritif dînatoire à la salle de paroisse d'Yvonand.
- La traditionnelle matinée de formation des conseillers et ministres en janvier

- Les rencontres avec les présidents en février et en septembre à Pomy
- La célébration œcuménique du Jeûne au temple d'Yverdon suivie d'un repas frugal : soupe et gâteaux aux pruneaux
- La présence de l'Eglise dans une des soirées nocturnes d'Yverdon.

Et pour cette année, le CR a le plaisir d'annoncer :

- une soirée-conférence de Jean-Pierre Bastian sera organisée dans notre région à l'occasion du 50ème anniversaire de la fusion, le 12 mai 2016 à la maison de paroisse Pestalozzi à Yverdon. Collation 19h début de la conférence 19h30.
- L'habituelle activité KDO pour tous les bénévoles de la région est en préparation. Des informations vous parviendront par le biais de la missive et du colloque des ministres.
- L'Ascension sera organisée cette année dans la Paroisse de Pâquier-Donneloye. Des infos seront données dans le prochain BN.
- Une Soirée Roulotte sera organisée à l'Echandole.
- Son ministre infocom désire faire une pleine page du BN sur l'utilisation de la brochure éditée pour le 500ème anniversaire de la réforme. Il souhaite que chaque paroisse qui l'a utilisée lui signale ce qui s'est fait

Pour conclure : la région se retrouve à nouveau avec plusieurs postes à repourvoir ; son souhait : que chaque poste vacant trouve un candidat.

Mme Winkler ne peut toutefois pas nous donner de nouvelles sur les fêtes du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme, annoncées lors de notre dernière Assemblée de Paroisse par Mme Bettex.

Enfin, Mme Winkler apporte les remerciements du CR pour l'engagement de chacun et tout le travail accompli dans notre paroisse pour le bien de notre Eglise et souhaite de bonnes fêtes de Pâques à chacune et chacun.

M. Bourgeois remercie Mme Winkler pour ces explications.

## 10. Informations du conseil paroissial

Jacqueline Raschle informe l'Assemblée que Brigitte Bourgeois complète désormais l'équipe Cinécure et la remercie vivement.

Samuel Gabrieli va passer des examens pour sa consécration ; le culte examen est prévu **le mardi 31 mai à 10h15, Eglise de Bois-Gentil (proche de la Pontaise)**. Jacqueline Raschle incite chacun à aller le soutenir (voiture commune....) Le Culte de consécration aura lieu **le samedi 3 septembre 2016 à la Cathédrale de Lausanne**. Réservez la date.

Dimanche des Rameaux : Cathy Wyssmuller, Félicien Bignens et Coralie Pilet vont confirmer. Il y aura de la place pour les paroissiens, Venez les entourer.

La Paroisse remet sur pied entre le lundi saint et le vendredi-Saint, entre 19h30 à 20h. un recueillement de Taizé à l'Eglise de Concise. Puis le 27 mars, aura lieu l'aube de Pâques à 06h30 (attention heure d'été) et suivi d'un délicieux petit-déjeuner.

Didier Bourgeois remercie Jacqueline Raschle et souhaite tous ses vœux du succès à Samuel pour son examen.

## 11. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, Didier Bourgeois clôt l'Assemblée à 12h00, en remercie encore tous les acteurs et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suit.

Concise, mars 2016 / Isabelle Bindith